



AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD DE DÉROGATIONS MINEURES

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra, dans la salle des délibérations du conseil municipal, située au 11, rue Principale Sud, à Sutton, le **4 septembre 2018**, à 19h30, une séance au cours de laquelle il statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes:

1.	Numéro de cadastre :	6 174 894 du cadastre du Québec
2018-90077	Numéro d'immeuble :	Chemin du Vermont
	Nature et effet de la demande :	La demande vise à autoriser qu'une résidence unifamiliale isolée soit implantée à 130 mètres de la ligne avant alors que le <i>Règlement de zonage numéro 254</i> prévoit à la Grille des spécifications RUR-06 une marge de recul avant maximale de 100 mètres et à autoriser que l'entrée charretière ait 6 mètres de largeur alors que l'article 147 du <i>Règlement de zonage numéro 254</i> prévoit une largeur maximale de 4 mètres.
2.	Numéro de cadastre :	5 345 328 du cadastre du Québec
2018-90084	Numéro d'immeuble	Chemin Lowry
	Nature et effet de la demande :	La demande vise à autoriser qu'une résidence unifamiliale isolée soit implantée à 14,50 mètres de la ligne avant alors que le <i>Règlement de zonage numéro 254</i> prévoit à la Grille des spécifications PAM-09 une marge de recul avant minimale de 20 mètres et à autoriser qu'une galerie empiète dans la marge avant malgré l'interdiction de l'article 66 du <i>Règlement de zonage numéro 254</i> .

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **15^e** jour du mois **d'août** de l'an **2018**.

Julie Lamarche, OMA
Greffière